

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THANNENKIRCH  
DE LA SEANCE DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020**

Sous la présidence de Madame Angélique DIEUAIDE, Maire

Etaient présents :

Mmes Marie SIMLER, Isabelle CLUZEL, Sylvie STRAUB, Amélie MICHEL; Messieurs : Jean SCHAEZEL, Hubert BIHL, Timothée MARCHAL, Jeannot STIBLING, Jean-Pierre SCHRAMM, Guillaume STOQUERT.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures à la salle des fêtes de Thannenkirch. Le Conseil Municipal a été convoqué le vendredi 2 octobre 2020. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et annonce l'ordre du jour de la réunion.

**1) DESIGNATION D'UN ou D'UNE SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme Amélie MICHEL est nommée secrétaire de séance assistée par le secrétaire de Mairie, M. Thierry GELB : Adopté à l'unanimité.

**2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

Adopté à l'unanimité.

**3) COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES OUVERTES**

Dans le cadre d'une démarche participative, le Conseil Municipal a pris le parti d'ouvrir les commissions de travail à des membres non élus. Il valide ainsi l'avenant au règlement intérieur qui prévoit l'ouverture des commissions à des personnes non élues.

Il a également été décidé lors du précédent conseil municipal de relancer un deuxième appel à candidature auprès des habitants. Suite à cet appel, on dénombre cinq nouveaux inscrits qui viennent compléter les commissions communales.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'intégration des personnes qui résident sur le ban de Bergheim et valide la composition des commissions.

Un courrier sera envoyé à l'attention des nouveaux membres pour les informer de leur participation aux travaux des commissions. On leur adressera le règlement intérieur, la charte des élus, un calendrier prévisionnel des dates de réunion (si disponible), ainsi que le compte rendu de la précédente réunion le cas échéant.

Le Conseil Municipal valide la proposition d'organiser une rencontre avec les membres non élus à une réunion générale de présentation le vendredi 6/11 à 19 heures.

**4) RAPPORT SUR LA COMMISSION FORÊT**

La sortie du 3/10 a été annulée du fait de la météo et depuis reprogrammée le 31/10 à 9h au Rotzel.

**5) RAPPORT SUR LA VISITE DE LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT**

Suite à des plaintes de riverains concernant la faiblesse du débit d'écoulement dans le ruisseau cet été, Mme le Maire a demandé l'intervention de l'Office Français de la Biodiversité. La police de l'environnement est intervenue le lundi 31 août sur site pour parcourir le vallon du Taennchel.

Ils ont constaté que l'eau est utilisée par des prises d'eau successives sur le cours d'eau, par les riverains pour un usage domestique.

L'OFB nous fera parvenir un rapport et des documents de communication à adresser aux riverains pour leur rappeler la réglementation et les bonnes pratiques. Il est important de rappeler à chacun qu'en dessous d'un certain débit il ne doit plus y avoir de prélèvement.

Une réunion publique sera organisée début d'année avec l'intervention de l'OFB. Une information sera également diffusée dans le prochain bulletin municipal.

Il est rappelé que les réserves doivent être faites hors période de sécheresse. Il est précisé que l'évaporation sur un plan d'eau est très importante et que l'eau qui repart au ruisseau est de moins bonne qualité (réchauffement / boues ...).

Concernant les étangs, le PLU pourrait permettre de réglementer la création des plans d'eau inférieurs à 10 ares.

➤ **EAU-ASSAINISSEMENT :**

Concernant l'assainissement, la taxe du SIEB de 1,35€ ne sera pas augmentée. Une étude relative aux eaux claires parasites qui arrivent à la station d'épuration de Bergheim est en cours pour définir les travaux à engager.

➤ **ANALYSE VOLUMES D'EAU DE PRODUCTION DES SOURCES :**

Depuis l'installation de compteurs aux points de désinfection, trois relevés sont faits en continu au Melkerhof, Schillig et Lecotte. On constate que la source du Lecotte produit davantage que le Melkerhof et le Kaltenbrunn. Des chiffres de production seront communiqués ultérieurement mais qui restent partiels car il y aurait lieu de comptabiliser les trop-pleins.

Jean-Pierre SCHRAMM précise que le surplus qui arrive au réservoir du Melkerhof verse directement dans le ruisseau ce qui explique la donnée de débit plus faible enregistré dans les statistiques de production. Il évoque la possibilité de création d'une fontaine à proximité du ruisseau pour évacuer le trop-plein. Ces points seront évoqués lors d'une prochaine commission eau.

Les élus relèvent le fait qu'il sera important de communiquer le plus en amont possible en direction de la population pour les sensibiliser aux économies et à la pénurie de la ressource en eau notamment en période de sécheresse. Il serait bon de se rapprocher également des services de l'Etat notamment de la DDT, au printemps ou au début de l'été avant la canicule et la sécheresse, pour inviter la Préfecture à éditer le plus tôt possible son arrêté de restriction des usages de l'eau.

## **6) RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION**

### **SITE INTERNET :**

Sylvie STRAUB indique qu'elle travaille depuis peu sur la refonte du site internet. Elle propose d'utiliser des liens pour ne pas surcharger le site. Il sera adapté à tous les supports. Il est proposé que les associations du village aient un accès spécifique à leur page d'information (annuaire) pour y gérer leurs informations. La nouvelle maquette sera adressée aux élus avant mise en ligne définitive.

### **BULLETIN MUNICIPAL :**

Concernant le bulletin, Timothée MARCHAL indique que la commission proposait l'édition de deux bulletins par année (édition en hiver et en été) pour davantage coller à l'actualité. Le prochain bulletin sortira en janvier 2021.

Devis : 40 pages à 3,37€/bulletin (tarif actuel). 20 pages à 0,99€/bulletin (discounté). Il est proposé de consacrer deux pages à des annonceurs publicitaires (pas uniquement les entreprises locales).

#### TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES :

Le tarif est augmenté pour notamment financer le nettoyage en profondeur de la salle par une entreprise. Le forfait de location de la salle, de la cuisine et de la vaisselle passe de 500€ à 650€. Les tarifs seront validés lors du prochain conseil.

Si le comité des fêtes ne met plus à disposition ses bancs et tables, il ne sera plus envisagé de louer l'extérieur de la salle. Le comité des fêtes doit se positionner sur la mise à disposition des bancs. Un courrier sera adressé dans ce sens au comité des fêtes.

#### APPLICATION ILLIWAP :

Il s'agit d'une application à télécharger par les habitants pour leur permettre de réceptionner des messages d'alerte adressés par la commune.

Timothée propose de lancer un test gratuit durant trente jours auprès des membres du conseil municipal. Le Conseil municipal se déclare favorable à l'essai.

#### **7) JOURNEE CITOYENNE**

Le Maire et les adjoints proposent l'organisation de chantier durant une journée citoyenne. Une liste de travaux a été recensée par le service technique.

Guillaume STOQUERT propose de solliciter la société SAVA pour fournir du matériel (machine, broyeur, débroussailleuse, mini-pelle...) pour la journée citoyenne.

IL faudrait prévoir d'intervenir sur différents secteurs de la commune (sentier des tisserands, école...). Le bulletin pourra annoncer les chantiers et la manifestation. Il y aura nécessité de prévoir un repas à l'issue de la journée citoyenne et donc de prévoir un atelier cuisine.

#### **8) DIVERS**

- **Commission Communication de la CCPR :**

La Communauté de Communes se charge du remaniement de son site internet également obsolète. Un groupe de travail aura en charge la refonte du site. La question de la mutualisation de l'information et de la gestion a été abordée. Deux autres groupes travailleront sur les autres outils de communication et notamment le bulletin A nous seize.

Il a été évoqué la possibilité de mutualiser la conception et la charte graphique des sites internet des communes.

- **Clinique :**

Une réunion aura lieu avec l'ABF, la DDT et le bureau d'étude OTE le 9/11/2020.

Une société de promotion immobilière propose la construction d'habitat intermédiaire sur un terrain vierge (12 logements) et nous adresse prochainement une esquisse du projet.

La société de travaux propose quant à elle la réhabilitation du site. Le mûrier est présent dans le bâtiment situé en parallèle à la route. Elle travaille sur une variante qui conserverait uniquement le bâtiment perpendiculaire ce qui diminue la taille du projet et le nombre de logements créés. Elle rencontre prochainement l'ABF. Une visite de la clinique sera prochainement proposée aux élus.

- **Covid restriction de la location de la salle des fêtes :**

Des restrictions ont été mises en place pour autoriser l'utilisation de la salle. Pour 2021, les locations se feront sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

- **Tannenkirch Allemagne :**

Une délégation s'est rendue le dimanche 4 octobre à Tannenkirch avec M. BOSSHARDT pour commémorer le décès de M. Hansjörg GRAF, ancien Maire instigateur du jumelage. L'historique du jumelage est relaté dans le livre rédigé en 2015 par la commune de Tannenkirch. En 2022, il a été évoqué la possibilité de commémorer durant une cérémonie œcuménique les 70 ans de la vierge au chêne.

- **Problématique de la chasse durant le brâme :**

L'ONF a réalisé des travaux en forêt de Thannenkirch durant la période de brâme ce qui aurait causé la fuite du gibier. Il a été suggéré d'organiser des travaux tournants pour ne pas régulièrement pénaliser le locataire de la chasse de la commune. M. Jean SCHAETZEL a pris contact avec le forestier qui lui a précisé que les sociétés de chasse ont été régulièrement conviées pour planifier et coordonner les interventions de chacun. Malheureusement ces réunions ont été annulées du fait de l'absence des chasseurs.

Sept sociétés de chasse entourent la forêt de Thannenkirch qui est enclavée, il est donc difficile de coordonner les travaux. Les huit salariés du SIVU sont quant à eux missionnés sur toutes les communes et on ne peut totalement interrompre les travaux forestiers sur tout le secteur.

Jean SCHAETZEL propose d'organiser l'année prochaine une rencontre avant la saison pour programmer les travaux en concertation avec l'ONF et le locataire de chasse.

La question de la circulation de personnes en forêt la nuit avec éclairage a été abordée. Un point réglementaire doit être fait sur le sujet.

- **Chantier de pose de la fibre optique.**

Le sous traitant en charge des travaux de pose des réseaux a laissé un trou dangereux non sécurisé sur la chaussée devant la mairie,. Un courrier recommandé a été adressé à la société SNEF pour les obliger à intervenir dans les plus brefs délais et limiter ainsi les risques d'accident. Les travaux doivent être achevés pour le lundi 12/10/2020.

- **Raccordement eau des propriétés situées au Schillig :**

Mme le Maire souhaite qu'un courrier de relance soit adressé aux deux propriétaires pour les inviter à réaliser leur raccordement avant le 31/12/2020 sinon la commune se réserve la possibilité de supprimer l'autorisation de raccordement eau.

- **Recensement des projets :**

Marie SIMLER souhaite recenser l'ensemble des projets des membres de la municipalité.

Hubert BIHL a sollicité des subventions accordées par le Département pour le city stade, un panneau lumineux et le portail de l'école.

Mme le Maire souhaite que lors de la prochaine réunion, on puisse recenser les projets présentés par chacun pour le mandat.

Une étude économique devra permettre d'orienter les choix du Conseil.

M. Jean Pierre SCHRAMM souhaite des précisions sur la demande de raccordement eau supplémentaire de la propriété située au 19 rue du Haut-Koenigsbourg et sur l'interdiction de la circulation vers l'abri Rotzel. Il regrette que la presse ne diffuse pas d'information sur la commune de Thannenkirch.

M. Guillaume STOQUERT signale deux zones dangereuses du fait d'arbres en mauvais état: près de la perle blanche et au bord de route rue Ste Anne (tilleul à couper). On pourrait y replanter un cerisier.

Concernant le Conseil Municipal des Jeunes (ou des Enfants), Marie SIMLER se charge de relancer le projet d'installation pour 2021.

Mme le Maire souhaite que la prochaine commémoration du 11 novembre soit maintenue et soit l'occasion de mobiliser du public et de révéler l'engagement citoyen des habitants de la commune.

Sylvie STRAUB propose de libérer une salle de stockage située à l'ancienne école en proposant au public le vieux mobilier scolaire conservé à cet endroit. L'Association de l'Ecole pourrait ensuite y stocker les sapins de Noël mis en vente à l'occasion des festivités de fin d'année.

Prochain conseil municipal : jeudi 12 novembre 2020.

L'ordre du jour est levé à 23h30.

Le Maire  
Angélique DIEUAIDE

